



Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

LE PROGRAMME-PAYS URBAIN DU BURKINA FASO (PPUB)



La Place des Nations Unies à Ouagadougou. Photo : Helge Fahrnberger

LE PPUB EN BREF

Le PPUB est une initiative conjointe de l'Etat burkinabé et de ses partenaires visant à harmoniser les efforts de développement urbain aux échelons local, municipal et national. Ses objectifs sont les suivants :

- * Accompagner les efforts des pouvoirs publics pour mettre en œuvre la Politique nationale de l'habitat et du développement urbain et son plan d'action décennal.
- * Développer les capacités des collectivités locales à gérer stratégiquement l'urbanisation.
- * Renforcer l'organisation des acteurs de la société civile pour leur permettre de participer activement au développement local urbain et au débat public national.
- * Agir prioritairement dans les deux villes principales (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) et trois villes secondaires (Dédougou, Dori et Tenkodogo)

Qu'est-ce que le PPUB ?

Le programme-pays urbain du Burkina Faso est une initiative de l'Etat burkinabé pour articuler les efforts et les initiatives de développement urbain engagés par les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile. Il vise notamment à accroître la participation des populations urbaines défavorisées aux processus de planification et de prise de décision.

Le PPUB met tout particulièrement l'accent sur la mise en œuvre des stratégies et des plans de développement existants, à la fois aux échelons national et municipal. Il vise également à faciliter le partage d'informations et améliorer la connaissance mutuelle des processus de développement urbain.

Le PPUB est le premier programme-pays de l'Alliance des villes mis en œuvre en Afrique francophone.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PPUB ?

Le programme vise à accompagner les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales et la société civile organisée pour les aider à gérer plus efficacement la croissance urbaine, améliorer l'accès aux services et formuler et mettre en œuvre des politiques urbaines inclusives au bénéfice des populations les plus démunies. Il a deux objectifs majeurs :

- **Renforcer la cohérence des efforts** en mettant en place un cadre institutionnel qui permette à l'ensemble des acteurs d'articuler leurs initiatives et leurs moyens autour d'objectifs communs.
- **Bâtir de véritables partenariats** entre les autorités nationales, les autorités locales, les associations et l'ensemble des parties prenantes dans l'objectif d'une gestion urbaine plus inclusive et d'un impact accru sur le développement.

QUELS SONT LES PARTENAIRES DU PPUB ?

Les autorités nationales burkinabés sont responsables de la mise en œuvre du programme à travers le ministère de l'Habitat et de l'urbanisme. Le ministère bénéficie à cette fin de l'appui d'ONU-Habitat qui a une longue expérience de travail dans le pays. L'association des municipalités du Burkina Faso (AMBF) coordonne les activités à l'échelon municipal et le Laboratoire Citoyenneté, une ONG burkinabé, les actions auprès de la société civile. Trois membres de l'Alliance des villes sont spécifiquement mobilisés en appui à ces partenaires : ONU-Habitat, la Coopération française (ministère des Affaires étrangères et coopérations décentralisées) et *Shack/Slum Dwellers International* (SDI), un réseau international d'habitants des bidonvilles.

Grâce au soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates, le programme est accompagné et appuyé financièrement par l'Alliance des villes, un partenariat mondial qui travaille à la réduction de la pauvreté urbaine et à la promotion du rôle des villes dans le développement durable.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PPUB ?

Les premières actions engagées par le programme concernent la mise en œuvre des stratégies de développement urbain définies à l'échelon national et à celui des cinq villes impliquées, la mise en place d'un réseau d'échanges et de partage des connaissances, et enfin le renforcement des capacités des acteurs municipaux et associatifs.

D'après les estimations des Nations Unies, 76,5% de la population urbaine du Burkina Faso vit dans des quartiers d'habitat précaire.



Un ramasseur d'ordures à Ouagadougou. Photo : Roman Bonnefoy

L'URBANISATION AU BURKINA FASO

- * Le Burkina Faso est l'un des pays les moins urbanisés au monde. Mais les villes – les villes secondaires en particulier – croissent à un rythme considérable de 5,3% par an. Selon les estimations d'ONU-Habitat (*Rapport sur l'état des villes africaines, 2008*), la population de la seule capitale, Ouagadougou doit plus que doubler entre 2005 et 2020.
- * Au cours des récentes décennies, les pouvoirs publics burkinabés ont pris de nombreuses initiatives pour gérer la croissance urbaine. Ils ont notamment engagé une politique déterminée de décentralisation visant à encourager le développement à la base. En dépit de la volonté gouvernementale d'approfondir ce processus, un grand nombre des 351 communes du Burkina Faso manquent encore fortement de capacités et de ressources pour mettre en œuvre leurs plans locaux de développement.
- * La société civile burkinabé s'est renforcée au gré des efforts de décentralisation, elle est néanmoins encore faiblement impliquée dans la gouvernance et la gestion urbaines.
- * Le programme-pays urbain du Burkina Faso accompagné par l'Alliance des villes s'inscrit dans la continuité de l'appui apporté par plusieurs de ses membres au Burkina Faso depuis de nombreuses années, en particulier ONU-Habitat, la Coopération française (bilatérale et décentralisée) et la Coopération allemande. Il intervient en appui à la volonté politique nationale de mettre en place un modèle de développement urbain inclusif fondé sur la participation des autorités locales et des habitants.



Scène de rue à Bobo Dioulasso. Photo : Mamadou Diagne/Cities Alliance

A L'ÉCHELON NATIONAL

Les actions du programme à l'échelon national concourent à la mise en œuvre de la politique nationale de l'habitat et du développement urbain (PNH DU, 2008) et son plan d'action 2008-2018. Elles visent à accompagner le ministère et les pouvoirs publics dans leur ensemble pour renforcer l'efficacité de leur action au bénéfice d'un développement urbain durable et inclusif, intégrant la participation de tous les acteurs.

- **Le Forum national urbain du Burkina Faso.** Le PPUB soutient l'organisation d'un Forum urbain national, plate-forme d'échanges et de dialogue sur les questions urbaines. L'enjeu est que ce Forum soit pleinement approprié par l'ensemble des acteurs. Une fois installé et institutionnalisé, le Forum est appelé à devenir un espace permanent de concertation sur la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. Il constituera également un espace ouvert à la construction de partenariats entre les acteurs, qui est un objectif-clé du PPUB.
- **Partager et consolider les connaissances sur les dynamiques urbaines.** Le programme prévoit la mise en place d'un cadre de recueil et d'échange d'informations sur le développement urbain au Burkina Faso. De nombreux acteurs et institutions disposent de données qualitatives et quantitatives, l'enjeu est de les rassembler et de les rendre publiquement disponibles à travers la création d'un observatoire urbain. Le programme prévoit également la réalisation de deux rapports sur l'état des villes. L'ensemble a vocation à alimenter l'élaboration des politiques urbaines nationales.

A L'ÉCHELON MUNICIPAL

A l'échelon municipal, le programme travaille à accompagner la planification urbaine stratégique, par le renforcement des capacités d'intervention dans les villes moyennes à croissance rapide et l'appui à la mise en œuvre des stratégies de

développement urbain existantes dans les deux villes principales. L'AMBF coordonne les actions à ce niveau.

- **Mettre en œuvre les Stratégies de développement urbain à Ouagadougou et Bobo Dioulasso.** Les deux villes ont indéniablement la capacité de mettre en œuvre les stratégies à long terme dont elles se sont doté, néanmoins des dispositions légales et réglementaires complexes ou inachevées en entravent la pleine réalisation. Le programme accompagne les deux villes dans l'harmonisation des réglementations et l'application de leurs cahiers des charges prioritaires. L'expérience qu'elles ont acquise dans ce domaine sera par ailleurs mise à profit dans les villes secondaires.
- **Renforcer les capacités d'intervention dans les villes secondaires.** Les villes secondaires du Burkina Faso manquent pour la plupart des capacités nécessaires à la mise en œuvre de leurs stratégies de développement urbain et doivent souvent composer avec un ensemble disparate de plans de développement local. Dans le cadre du PPUB, les autorités locales seront formées à la planification urbaine stratégique, accompagnées dans la formulation des priorités d'action et appuyées pour mettre en œuvre leurs plans de développement. La formation et l'appui porteront également sur la fourniture des services municipaux et la réalisation de projets

“Le défi est de bâtir des partenariats et de s'engager collectivement dans l'action pour mettre en œuvre les stratégies de développement existantes aux niveaux national et municipal.”

– Mathias Spaliviero, ONU-Habitat, Bureau régional pour l'Afrique

d'amélioration du cadre de vie en partenariat avec les organisations de la société civile.

A cet égard, le programme s'inscrit en complément des actions engagées avec l'appui d'autres coopérations, en particulier les partenariats de coopération décentralisée – par exemple de Dédougou avec les villes française de Douai et belge de Mouscron et de Tenkodogo avec les villes françaises de Chinon et Etaules.

A L'ÉCHELON DES QUARTIERS ET DES ASSOCIATIONS

Les actions à cet échelon visent à renforcer l'organisation la société civile, de sorte qu'elle soit un acteur à part entière à la fois du développement local et du débat public national. Ces actions ont vocation à favoriser la mobilisation associative en partenariat avec les autorités locales. Les activités sont pilotées par le Laboratoire Citoyenneté avec l'assistance technique de *Shack/Slum Dwellers International*.

- **Fonds d'appui à des projets d'amélioration du cadre de vie.** Le PPUB mobilise des moyens financiers en appui à la réalisation de projets de proximité. Les priorités sont arrêtées conjointement par les associations et les municipalités et doivent s'inscrire dans le cadre des orientations des plans locaux de développement. Les projets ont pour enjeu d'aider les associations à bâtir un dialogue stratégique avec les autorités locales et accroître l'impact de leurs actions.
- **Actions de sensibilisation.** Associations et municipalités doivent renforcer leur collaboration sur la gestion du développement urbain et travailler à une meilleure définition de leurs rôles et responsabilités respectifs. La solution aux questions de drainage des eaux de pluie par exemple, cruciales dans la plupart des villes, relève de responsabilités partagées des habitants et des autorités municipales et implique des engagements et des actions de part et d'autre.



Dégradation de l'environnement urbain, Ouagadougou. Photo : Mamadou Diagne/Cities Alliance

